

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 30 avril 2018. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Mohamed LOUZIR et M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017 (exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	4 705 787	14 431 110
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	802 411 178	573 023 584
Portefeuille-titres de placement	7	1 202 092	1 286 532
Portefeuille d'investissement	8	9 264 178	9 174 428
Valeurs Immobilisées	9	22 464 169	16 821 172
Actifs d'impôts différés		-	185 531
Autres actifs	10	14 277 783	17 294 463
TOTAL DES ACTIFS		<u>854 325 187</u>	<u>632 216 820</u>
PASSIFS			
	<u>Notes</u>	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Concours bancaires	11	15 660 880	11 731 960
Dettes envers la clientèle	12	8 524 277	5 199 476
Emprunts et dettes rattachées	13	610 356 838	487 100 412
Fournisseurs et comptes rattachés	14	140 308 629	67 029 060
Autres passifs	15	5 263 972	5 689 876
TOTAL DES PASSIFS		<u>780 114 596</u>	<u>576 750 784</u>
INTERETS MINORITAIRES	16	<u>11 913</u>	<u>9 652</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40 180 000	28 700 000
Réserves		5 783 659	5 041 480
Prime d'émission		13 996 000	8 830 000
Actions propres		(832 733)	(398 915)
Résultats reportés consolidés		6 557 554	5 775 431
Résultat consolidé		8 514 198	7 508 389
Total des capitaux propres	17	<u>74 198 678</u>	<u>55 456 385</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>854 325 187</u>	<u>632 216 820</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 31 Décembre 2017***(Exprimé en dinars)*

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
ENGAGEMENTS DONNES	131 264 009	124 241 651
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 177 062	50 100 141
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	85 086 947	74 141 510
ENGAGEMENTS RECUS	1 701 027 515	1 263 552 853
Cautions Reçues	630 472 460	482 579 060
Garanties Reçues	336 570	630 963
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	131 335 130	93 633 671
Valeurs des biens, objet de leasing	938 883 355	686 709 160
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	49 799 645	37 505
Emprunts obtenus non encore encaissés	49 770 000	-
Effets escomptés sur la clientèle	29 645	37 505

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	18	69 033 726	51 367 589
Revenus des opérations de location longue durée	19	4 124 091	3 152 562
Intérêts et charges assimilées	20	(44 095 490)	(30 432 382)
Coût des opérations de location longue durée	21	(2 682 621)	(2 017 075)
Produits des placements	22	14 661	391 784
Autres produits d'exploitation	23	75 099	46 165
Produits nets		<u>26 469 467</u>	<u>22 508 643</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	24	7 345 907	5 677 361
Dotations aux amortissements	25	656 797	584 305
Autres charges d'exploitation	26	3 537 843	3 260 035
Total des charges d'exploitation		<u>11 540 546</u>	<u>9 521 700</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>14 928 920</u>	<u>12 986 943</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	27	2 862 275	2 462 429
Dotations nettes aux autres provisions	28	148 512	492 358
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>11 918 134</u>	<u>10 032 156</u>
Autres pertes ordinaires	29	(462 008)	(16 034)
Autres gains ordinaires	30	95	72 472
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT		<u>11 456 220</u>	<u>10 088 593</u>
Impôts différés		(185 531)	(106 355)
Impôts sur les bénéfices		(2 420 799)	(2 031 176)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT		<u>8 849 890</u>	<u>7 951 063</u>
Contribution conjoncturelle		(574 200)	(760 052)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>8 275 690</u>	<u>7 191 011</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	240 768	320 059
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>8 516 459</u>	<u>7 511 069</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	16	(2 261)	(2 680)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>8 514 198</u>	<u>7 508 389</u>
Résultat par action		1,303	1,189

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	447 770 024	334 395 247
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(545 813 807)	(408 263 166)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(11 701 031)	(8 885 331)
Intérêts payés	34	(41 242 542)	(27 791 101)
Impôts et taxes payés	35	(3 731 419)	(1 801 970)
Restitution du crédit de TVA		19 723 440	-
Autres flux liés à l'exploitation		(1 787 802)	1 939 771
		<u>(136 783 137)</u>	<u>(110 406 549)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(9 130 234)	(8 070 120)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	1 583 284	990 665
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 046 664)
		<u>(7 546 950)</u>	<u>(9 126 120)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	17	13 776 000	-
Encaissements suite à la cession d'actions propres	17	595 791	258 491
Décaissements suite au rachat d'actions propres	17	(1 033 154)	(656 955)
Dividendes et autres distributions	38	(3 121 251)	(2 350 854)
Encaissements provenant des emprunts	13	898 230 000	671 000 000
Remboursements d'emprunts	13	(777 771 543)	(552 035 629)
		<u>130 675 843</u>	<u>116 215 053</u>
Variation de trésorerie		<u>(13 654 243)</u>	<u>(3 317 615)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 11	2 699 150	6 016 766
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 11	(10 955 093)	2 699 150

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE
(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2017	Décembre 2016		Décembre 2017	Décembre 2016		Décembre 2017	Décembre 2016
Intérêts de leasing	66 152 911	48 987 744	Intérêts et charges assimilés	44 095 490	30 432 382			
Revenu des opérations de location longue durée	4 124 091	3 152 562	Coût des opérations de location longue durée	2 682 621	2 017 075			
Intérêts de retard	867 800	922 499						
Variation des produits réservés	(274 147)	(317 561)						
Produits accessoires	2 287 162	1 774 907						
Autres produits d'exploitation	75 099	46 165						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>73 232 917</u>	<u>54 566 316</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>46 778 111</u>	<u>32 449 457</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>26 454 806</u>	<u>22 116 859</u>
Marge commerciale (PNB)	26 454 806	22 116 859	Autres charges d'exploitation	3 537 843	3 260 035			
Produits des placements	14 661	391 784	Charges de personnel	7 345 907	5 677 361			
<u>Sous total</u>	<u>26 469 467</u>	<u>22 508 643</u>	<u>Sous total</u>	<u>10 883 750</u>	<u>8 937 395</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>15 585 717</u>	<u>13 571 248</u>
Excédent brut d'exploitation	15 585 717	13 571 248	Dotations aux amortissements et aux résorptions	656 797	584 305			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 394 633	1 093 001	- Pour dépréciation des créances	3 826 908	3 355 430			
- pour divers risques et charges	19 310	-	- Collectives	430 000	200 000			
- pour titres de participation	102 371	108 425	- Pour dépréciation des titres	96 540	116 325			
- pour immobilisations	-	16 281	- Pour risques et charges	75 000	389 375			
- pour autres actifs	-	24 218	- Pour dépréciation des autres actifs	98 653	135 581			
Autres produits ordinaires	95	72 472	Autres pertes ordinaires	462 008	16 034			
<u>Sous total</u>	<u>17 102 127</u>	<u>14 885 644</u>	Impôt différé	185 531	106 355			
			Impôts sur les bénéfices	2 420 799	2 031 176			
			<u>Sous total</u>	<u>8 252 237</u>	<u>6 934 581</u>	<u>Résultat courant des sociétés</u>		
						<u>intégrées après impôt</u>	<u>8 849 890</u>	<u>7 951 063</u>
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	8 849 890	7 951 063	Contribution conjoncturelle	574 200	760 052	<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	<u>8 275 690</u>	<u>7 191 011</u>
						Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	240 768	320 059
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(2 261)	(2 680)
						<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>	<u>8 514 198</u>	<u>7 508 389</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 40.180.000 divisé en 8.036.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

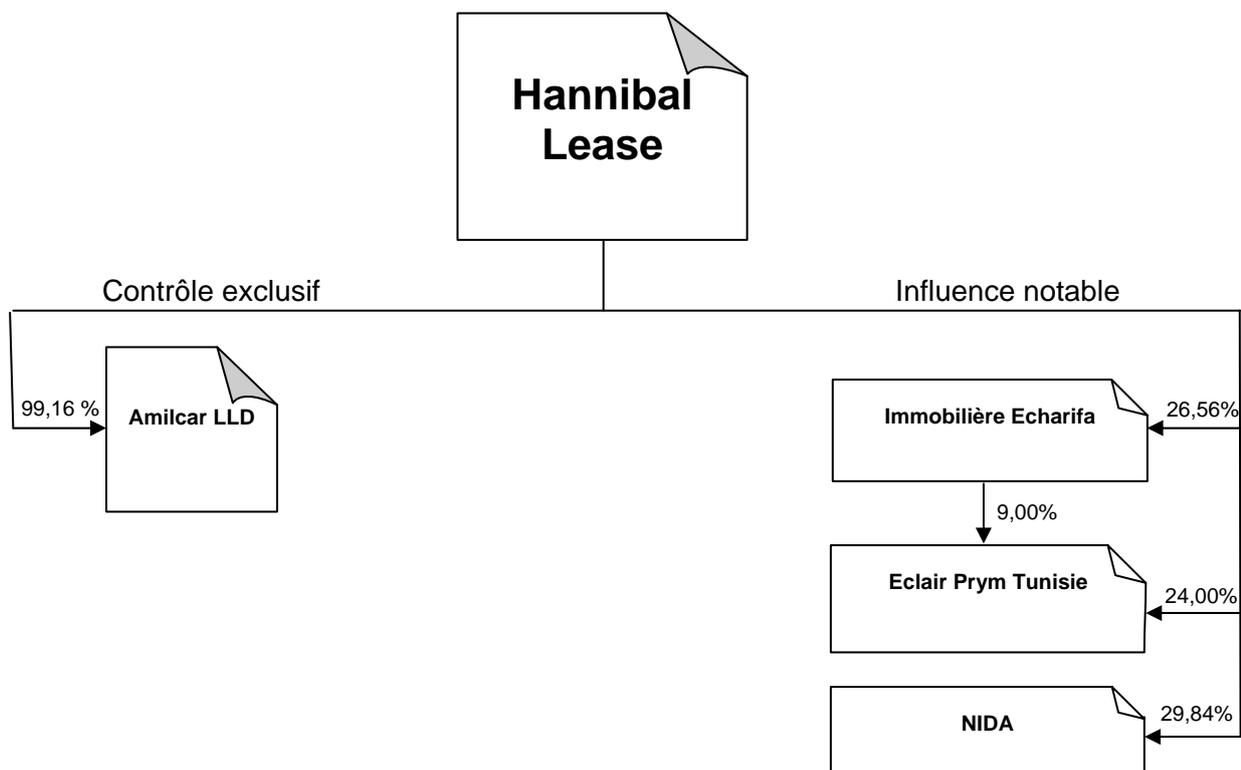
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%

Périmètre de consolidation

	2017		2016	
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	29,84%	29,84%	29,84%

Organigramme du groupe



Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de

la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;

- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les

autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-8 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

4-4 Contrôle fiscal

La société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité

de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2017, sans recours juridictionnel et a eu pour effet de ramener le complément des impôts et taxes réclamés à 429.826 DT dont 62.738 DT de pénalités, le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.203.671.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a enregistré des pertes pour un montant de 557.800 DT et a procédé à la reprise sur les provisions antérieures pour 389.375 DT.

4-5 Contrôle social

Au cours de l'exercice 2017, la société Hannibal Lease a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation sociale, pour la période allant du 1^{er} Janvier 2014 au 31 Décembre 2016.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en 2017, sans recours juridictionnels et a eu pour effet de payer un complément de cotisations en principal de 187.439DT.

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques	4 704 812	14 429 802
- Caisses	975	1 308
<u>Total</u>	<u>4 705 787</u>	<u>14 431 110</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
Créances sur contrats mis en force	824 192 870	590 567 074
Encours financiers	797 881 648	569 285 496
Impayés	29 509 452	24 089 705
Intérêts échus différés	(3 317 885)	(2 858 863)
Valeurs à l'encaissement	119 656	50 736
Créances sur contrats en instance de mise en force	5 711 902	6 813 681
Total brut des créances leasing	829 904 771	597 380 756
<u>A déduire couverture</u>		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 521 216)	(8 295 032)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 185 054)	(11 978 963)
Provisions collectives	(3 030 000)	(2 600 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(61 796)
Produits réservés	(1 695 527)	(1 421 380)
Total net des créances leasing	802 411 178	573 023 584

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2016	576 099 177
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	544 705 188
- Relocations	15 041 521
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(302 401 781)
- Relocations	(13 869 236)
- Cessions à la valeur résiduelle	(153 654)
- Cessions anticipées	(15 827 667)
<u>Solde au 31 décembre 2017</u>	803 593 550

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	15 998 062	12 200 051
Inférieur à 1 mois	7 592 213	5 640 104
Entre 1 à 3 mois	4 798 014	3 876 324
Entre 3 et 6 mois	973 914	786 231
Entre 6 mois et 1 année	947 215	732 912
Supérieur à 1 année	1 686 704	1 164 480
<u>Clients litigieux (2)</u>	13 511 390	11 889 654
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>29 509 452</u>	<u>24 089 705</u>

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	678 411 269	102 494 364	1 449 968	629 075	14 896 972	797 881 648
Impayés	2 178 114	9 690 323	508 720	605 930	16 526 365	29 509 452
Contrats en instance de mise en force	5 384 091	327 475	-	-	336	5 711 902
CREANCES LEASING	685 973 474	112 512 162	1 958 688	1 235 005	31 423 673	833 103 001
Avances reçues (*)	(7 767 430)	(185)	(384)	-	(750 277)	(8 518 277)
ENCOURS GLOBAL	678 206 044	112 511 977	1 958 303	1 235 005	30 673 396	824 584 725
ENGAGEMENTS HORS BILAN	43 439 174	2 737 888	-	-	-	46 177 062
TOTAL ENGAGEMENTS	721 645 218	115 249 866	1 958 303	1 235 005	30 673 396	870 761 787
Produits réservés	-	-	(51 782)	(53 275)	(1 590 470)	(1 695 527)
Provisions sur encours financiers	-	-	(5 944)	(21 214)	(8 494 058)	(8 521 216)
Provisions sur impayés	-	-	(34 829)	(272 787)	(13 877 438)	(14 185 054)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(92 555)	(347 277)	(24 023 761)	(24 463 593)
ENGAGEMENTS NETS	721 645 218	115 249 866	1 865 748	887 728	6 649 635	846 298 193
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,22%	0,14%	3,52%	
			3,89%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2016			4,73%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			4,73%	28,12%	78,32%	
			72,23%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2016			71,37%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Actions cotées	1 422 343	1 590 343
- Titres SICAV	89 298	11 569
Total brut	<u>1 511 641</u>	<u>1 601 913</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(309 549)	(315 380)
Total net	<u>1 202 092</u>	<u>1 286 532</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	2,327	(44 855)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	15,432	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,991	(19 921)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,374	(87 120)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	16,435	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	2,662	(147 617)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	6,103	(10 036)	0,033%
Total				1 422 343		(309 549)	

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Titres mis en équivalence	8 683 066	8 593 316
- Titres immobilisés	581 112	581 112
Total	<u>9 264 178</u>	<u>9 174 428</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	506 375	-	100 473	2 806 848	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	500 941	-	(113 804)	987 136	24,00%
- Société NIDA	4 739 341	585 545	(689 904)	254 099	4 889 082	29,84%
	<u>7 539 341</u>	<u>1 592 861</u>	<u>(689 904)</u>	<u>240 768</u>	<u>8 683 066</u>	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
Total					<u>581 112</u>	

Note 9: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5,0%	689 904	-	-	-	689 904	34 495	34 495	-	68 991	-	620 913
Total écart d'acquisition		689 904	-	-	-	689 904	34 495	34 495	-	68 991	-	620 913
Logiciels	33,3%	505 589	92 650	-	-	598 239	371 108	73 963	-	445 071	-	153 168
Total des immobilisations incorporelles		505 589	92 650	-	-	598 239	371 108	73 963	-	445 071	-	153 168
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	792 782	131 526	-	924 308	-	1 706 218
Matériel de transport	20,0%	9 616 591	5 192 705	-	2 146 583	12 662 713	3 115 857	2 056 832	1 280 271	3 892 419	-	8 770 294
Equipements de bureau	10,0%	688 375	25 641	-	-	714 016	467 020	51 954	-	518 974	-	195 042
Matériel informatique	33,3%	517 753	29 374	-	-	547 127	398 874	63 733	-	462 607	-	84 520
Installations générales	10,0%	697 311	2 224	-	-	699 535	379 610	68 601	-	448 211	-	251 324
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	35 744	2 831	-	38 576	-	7 311
Immobilisations en cours		943 484	3 444 794	376 921	186 900	4 578 299	-	-	-	-	-	4 578 299
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		650 952	392 758	(376 921)	-	666 789	-	-	-	-	-	666 789
Total des immobilisations corporelles		21 471 170	9 087 496	-	2 333 483	28 225 182	5 189 887	2 375 478	1 280 271	6 285 094	250 000	21 690 088
TOTAUX		22 666 662	9 180 146	-	2 333 483	29 513 325	5 595 490	2 483 937	1 280 271	6 799 156	250 000	22 464 169

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Clients Amilcar LLD	333 504	297 556
- Charges reportées	1 707 776	1 502 119
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 308 369	1 252 414
- Personnel, avances et acomptes	34 153	37 717
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	2 828	74 881
- Etat, crédit de TVA	8 296 631	12 695 208
- Etat, compte d'attente TVA	1 299 398	677 062
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "NIDA"	250 000	-
- Produits à recevoir des tiers	939 523	517 224
- Débiteurs divers	50 942	110 181
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	95 925	74 531
- Stocks de pièces de rechanges	11 875	10 059
<u>Total brut</u>	<u>14 595 161</u>	<u>17 513 189</u>
A déduire :		
- Provisions	(317 378)	(218 725)
<u>Montant net</u>	<u>14 277 783</u>	<u>17 294 463</u>

NOTE 11 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques, découverts	15 660 880	11 731 960
<u>Total</u>	<u>15 660 880</u>	<u>11 731 960</u>

NOTE 12 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 518 277	5 193 476
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>8 524 277</u>	<u>5 199 476</u>

NOTE 13 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques locales	200 199 874	141 054 211
- Banques étrangères	27 854 341	28 639 546
- Emprunts obligataires	236 243 000	210 145 000
- Certificats de dépôts	58 500 000	46 500 000
- Certificats de leasing	76 000 000	52 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>598 797 215</u>	<u>478 338 758</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 270 690	810 655
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	597 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 339 656	7 207 584
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 245 963	723 066
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(894 040)	(577 006)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>11 559 623</u>	<u>8 761 655</u>
<u>Total</u>	<u>610 356 838</u>	<u>487 100 412</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	103 500 000	(81 500 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ELWIFAK BANK	5 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	4 000 000	6 000 000	(9 000 000)	1 000 000	-	1 000 000
<u>Sous-total</u>			52 000 000	224 500 000	(200 500 000)	76 000 000	-	76 000 000
Certificats de dépôt	58 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	46 500 000	459 500 000	(447 500 000)	58 500 000	-	58 500 000
<u>Sous-total</u>			46 500 000	459 500 000	(447 500 000)	58 500 000	-	58 500 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			98 500 000	684 000 000	(648 000 000)	134 500 000	-	134 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	23 288 000	-	(6 000 000)	17 288 000	11 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	23 200 000	-	(6 016 000)	17 184 000	11 168 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	27 760 000	-	(2 240 000)	25 520 000	19 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	23 897 000	-	(1 103 000)	22 794 000	17 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	40 000 000	-	(3 334 000)	36 666 000	33 332 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	20 000 000	-	(4 000 000)	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	40 000 000	-	(2 439 000)	37 561 000	35 122 000	2 439 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	-	20 000 000	-	20 000 000	19 000 000	1 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	-	25 000 000	-	25 000 000	23 254 000	1 746 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	-	14 230 000	-	14 230 000	14 230 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			210 145 000	59 230 000	(33 132 000)	236 243 000	196 708 000	39 535 000
<u>CRÉDITS BANCAIRES ÉTRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 639 546	-	(785 205)	4 854 341	3 997 708	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			28 639 546	-	(785 205)	27 854 341	26 997 708	856 633

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	793 419	-	(793 419)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	105 263	-	(105 263)	-	-	-
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	300 000	-	(300 000)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	400 000	-	(400 000)	-	-	-
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 750 000	-	(1 000 000)	750 000	-	750 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 035 000	-	(1 331 061)	703 939	-	703 939
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	700 000	-	(400 000)	300 000	-	300 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 362 765	-	(847 202)	515 564	-	515 564
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 210 083	-	(1 066 715)	1 143 368	-	1 143 368
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 330 003	-	(641 219)	688 784	-	688 784
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 951 615	-	(1 084 266)	867 350	-	867 350
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 350 000	-	(600 000)	750 000	150 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	900 000	-	(400 000)	500 000	100 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 484 224	-	(782 016)	1 702 208	297 843	1 404 365
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	823 450	-	(400 251)	423 199	-	423 199
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	822 210	-	(537 513)	284 697	-	284 697
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	954 919	-	(530 144)	424 776	-	424 776
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	825 000	-	(300 000)	525 000	225 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	825 000	-	(300 000)	525 000	225 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 250 000	-	(555 556)	694 444	138 888	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 227 439	-	(990 832)	2 236 606	1 169 104	1 067 502
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 967 989	-	(1 012 803)	1 955 186	867 790	1 087 397
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	900 000	-	(300 000)	600 000	300 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 323 529	-	(588 235)	735 294	147 059	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	3 571 429	-	(714 286)	2 857 143	2 142 857	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 250 000	-	(1 000 000)	2 250 000	1 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 250 000	-	(1 000 000)	2 250 000	1 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	2 630 446	-	(1 721 318)	909 128	-	909 128
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 100 000	-	(600 000)	1 500 000	900 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 444 444	-	(444 444)	1 000 000	555 556	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 888 889	-	(888 889)	2 000 000	1 111 111	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 567 027	-	(376 089)	1 190 939	785 829	405 110
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	823 035	-	(197 563)	625 472	412 665	212 808

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 600 000	-	(400 000)	1 200 000	800 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 400 000	-	(600 000)	1 800 000	1 200 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(200 000)	600 000	400 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	822 957	-	(197 487)	625 470	412 702	212 768
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 600 000	-	(400 000)	1 200 000	800 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	820 911	-	(198 340)	622 571	409 881	212 690
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 636 264	-	(395 343)	1 240 921	816 975	423 946
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 284 409	-	(310 689)	973 720	640 818	332 902
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 550 000	-	(600 000)	1 950 000	1 350 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 800 000	-	(400 000)	1 400 000	1 000 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	4 500 000	-	(1 000 000)	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 684 211	-	(631 579)	2 052 632	1 421 053	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 600 000	-	(800 000)	2 800 000	2 000 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 361 966	-	(305 991)	1 055 975	728 042	327 933
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 684 211	-	(631 579)	2 052 632	1 421 053	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 850 000	-	(600 000)	2 250 000	1 650 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	5 000 000	-	(875 737)	4 124 263	3 190 385	933 878
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	10 000 000	-	(2 000 000)	8 000 000	6 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	4 750 000	-	(1 000 000)	3 750 000	2 750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 842 105	-	(631 579)	2 210 526	1 578 947	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(347 641)	1 652 359	1 281 808	370 552
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(525 032)	2 474 968	1 920 555	554 413
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(518 799)	2 481 201	1 925 392	555 810
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(348 799)	1 651 201	1 280 734	370 468
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	(1 000 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	(526 316)	4 473 684	3 157 895	1 315 790
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	(421 307)	4 578 693	3 688 090	890 603
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	(421 307)	4 578 693	3 688 090	890 603
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	7 000 000	(244 946)	6 755 054	5 531 015	1 224 039
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	3 000 000	(300 000)	2 700 000	2 100 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	(193 039)	4 806 961	3 935 923	871 038
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	3 000 000	(132 272)	2 867 728	2 350 265	517 463
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	20 000 000	(837 476)	19 162 524	15 672 818	3 489 706
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	-	10 000 000	-	10 000 000	6 666 667	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 146 806	853 194
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	10 000 000	(500 000)	9 500 000	7 500 000	2 000 000
CITIBANK 30 MDT	30 000 000	Crédit relais	20 000 000	64 000 000	(54 000 000)	30 000 000	-	30 000 000
Total des crédits des banques locales			141 054 211	155 000 000	(95 854 338)	200 199 874	118 044 615	82 155 259
Total général			478 338 758	898 230 000	(777 771 543)	598 797 215	341 750 323	257 046 892

NOTE 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	880 335	826 254
<u>Sous total</u>	<u>880 335</u>	<u>826 254</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	2 034	3 921
- Fournisseurs, retenue de garantie	22 161	2 793
- Fournisseurs, Assurances décennales	32 430	-
<u>Sous total</u>	<u>56 626</u>	<u>6 713</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	27 956 221	2 827 058
- Effets à payer	111 407 617	63 361 206
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>139 371 668</u>	<u>66 196 093</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>140 308 629</u>	<u>67 029 060</u>

NOTE 15 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	22 700	52 000
- Personnel, rémunérations dues	108	108
- Personnel, provisions pour congés payés	149 096	112 477
- Personnel, autres charges à payer	600 000	465 000
- Etat, retenues sur salaires	154 104	114 314
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 050 308	693 402
- Etat, retenues sur TVA	-	5 095
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	183 018	58 580
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	23 889	29 750
- Etat, contribution conjoncturelle	574 200	760 052
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	571 614	980 418
- Etat, autres impôts et taxes à payer	152 263	82 428
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	4 369	3 270
- CNSS	353 539	266 742
- CAVIS	51 798	34 691
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	32 923	24 575
- Crédeurs divers	456 491	230 616
- Prestataires Assurances	56 438	664 799
- Diverses Charges à payer	693 829	647 756
- Produits constatés d'avance	7 419	4 253
- Provisions pour risques et charges	125 866	459 551
<u>Total</u>	<u>5 263 972</u>	<u>5 689 876</u>

NOTE 16 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	(848)	(3 529)
- Dans le résultat	2 261	2 680
	<u>11 913</u>	<u>9 652</u>

NOTE 17 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
- Capital social	(A)	40 180 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	2 137 538	1 541 814
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Réserve pour fonds social		150 000	-
- Primes d'émission		13 996 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(832 733)	(398 915)
- Complément d'apport		8 142	11 688
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 592 861	1 423 820
- Dividendes reçus des filiales		161 728	161 728
- Résultats reportés		4 802 965	4 189 883
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		65 684 481	47 947 996
Résultat net des sociétés intégrés		8 275 690	7 191 011
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		240 768	320 059
Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 261)	(2 680)
Résultat consolidé de l'exercice		8 514 198	7 508 389
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	74 198 678	55 456 385
Nombre d'actions (2)		6 532 545	6 313 954
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,303	1,189

(A) L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 Dinars pour le porter de 28.700.000 Dinars à 40.180.000 Dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 DT par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 DT (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2017 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2017, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915
Achats de la période	116 381	1 033 154
Cession de la période	(66 199)	(595 791)
Complément d'apport		(3 546)
Attribution d'actions gratuites	6 825	
Solde au 31 décembre 2017	101 201	832 733

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2017, 1,28% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2017
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Réserve pour fond social	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	1 010 276	-	161 728	(1 292)	12 529	2 418 189	4 714 939	50 497 365
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 ^{er} Juin 2016		378 798			239 849		(161 728)			4 122 547	(4 579 466)	-
Affectations des résultats des filiales					(26 255)		161 728				(135 473)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(296)							(296)
Subventions reçues					200 245							200 245
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015										(2 353 400)		(2 353 400)
Rachat d'actions propres								(656 955)				(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres										2 546		2 546
Cession d'actions propres							259 333		(842)			258 491
Résultat de l'exercice 2016											7 508 389	7 508 389
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	1 423 820	-	161 728	(398 915)	11 688	4 189 883	7 508 389	55 456 385
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 17 Mai 2017	11 480 000			5 166 000						(2 870 000)		13 776 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		595 724				150 000	(161 728)			6 604 334	(7 188 330)	-
Affectations des résultats des filiales					158 331		161 728				(320 059)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(1 282)							(1 282)
Subventions reçues					53 116							53 116
Amortissement des subventions reçues					(41 124)							(41 124)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016										(3 157 000)		(3 157 000)
Rachat d'actions propres								(1 033 154)				(1 033 154)
Encaissement de dividendes sur actions propres										35 750		35 750
Cession d'actions propres							599 337		(3 545)			595 791
Résultat de l'exercice 2017											8 514 198	8 514 198
Solde au 31 décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	1 592 861	150 000	161 728	(832 733)	8 142	4 802 965	8 514 198	74 198 678

NOTE 18 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Intérêts de leasing	66 152 911	48 987 744
- Intérêts de retard	867 800	922 499
- Prélouer	253 876	197 414
- Frais de dossier	554 688	515 609
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	488 576	265 298
- Frais de rejet	820 022	654 585
- Commissions d'assurance	170 000	142 000
<u>Total des produits</u>	<u>69 307 873</u>	<u>51 685 149</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	278 845	157 878
Intérêts de retard antérieurs	29 596	8 021
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(562 855)	(433 692)
Intérêts de retard	(19 732)	(49 768)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(274 147)</u>	<u>(317 561)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>69 033 726</u>	<u>51 367 589</u>

NOTE 19 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Location longue durée	3 567 120	2 837 277
- Plus values de cession du matériel de transport	561 637	336 568
- Moins values de cession du matériel de transport	(4 665)	(21 283)
<u>Total</u>	<u>4 124 091</u>	<u>3 152 562</u>

NOTE 20 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	17 452 078	13 865 384
- Intérêts des crédits des banques locales	12 730 910	8 366 786
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 602 827	921 863
- Intérêts des autres opérations de financement	9 912 460	6 543 913
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	660 096	489 612
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>42 358 371</u>	<u>30 187 558</u>
- Intérêts des comptes courants	1 699 899	241 801
- Autres charges financières	37 220	3 023
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 737 119</u>	<u>244 824</u>
<u>Total général</u>	<u>44 095 490</u>	<u>30 432 382</u>

NOTE 21 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	1 895 238	1 430 532
- Achats de pièces de rechange	144 193	135 851
- Primes d'assurances	406 822	323 374
- Remboursement assurances	(268 069)	(197 356)
- Entretiens	372 765	246 970
- Vignettes	131 671	77 705
<u>Total</u>	<u>2 682 621</u>	<u>2 017 075</u>

NOTE 22 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dividendes	31 600	75 493
- Plus values sur cession des actions	-	110 421
- Plus values sur cession des titres SICAV	88	7 330
- Revenus des comptes créditeurs	94 416	87 264
- Moins values sur cession des titres cotés	(113 019)	-
- Moins values sur cession des titres SICAV	-	(2 704)
- Revenus des comptes courants associés	877	-
- Revenus des certificats de dépôt	-	106 740
- Plus values latentes sur titres SICAV	699	490
- Jetons de présences reçus des filiales	-	6 750
<u>Total</u>	<u>14 661</u>	<u>391 784</u>

NOTE 23 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits locatifs	30 266	28 825
- Autres	44 833	17 340
<u>Total</u>	<u>75 099</u>	<u>46 165</u>

NOTE 24 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Salaires et complément de salaires	5 825 115	4 540 742
- Cotisations de sécurité sociales	1 036 794	781 044
- Autres charges sociales	483 998	355 575
<u>Total</u>	<u>7 345 907</u>	<u>5 677 361</u>

NOTE 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	73 963	57 023
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	480 240	492 786
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	34 495
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	68 099	-
<u>Total</u>	<u>656 797</u>	<u>584 305</u>

NOTE 26 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Achat de matières et fournitures	398 989	368 941
<u>Total des achats</u>	<u>398 989</u>	<u>368 941</u>
- Locations	235 291	240 845
- Entretien et réparations	83 996	73 759
- Primes d'assurances	125 224	96 947
- Etudes, recherches et services extérieurs	190	-
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>444 700</u>	<u>411 550</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	478 579	449 313
- Publicités, publications, relations publiques	445 410	529 633
- Déplacements, missions et réceptions	226 987	250 354
- Frais postaux et de télécommunications	327 619	270 429
- Services bancaires et assimilés	465 917	362 620
- Autres	219 319	157 773
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 163 831</u>	<u>2 020 121</u>
- Jetons de présence	75 000	75 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	18 750
- Rémunération du Comité de risques	18 750	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>112 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	170 002	128 655
- T.C.L	169 959	128 636
- Droits d'enregistrement et de timbres	55 444	56 879
- Autres impôts et taxes	22 417	32 752
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>417 822</u>	<u>346 922</u>
<u>Total général</u>	<u>3 537 843</u>	<u>3 260 035</u>

NOTE 27 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 826 908	3 328 946
- Dotations aux provisions collectives	430 000	200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 394 633)	(1 093 001)
- Dotation aux provisions additionnelles	-	26 484
<u>Total</u>	<u>2 862 275</u>	<u>2 462 429</u>

NOTE 28 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	98 653	135 581
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	96 540	116 325
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	75 000	389 375
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	(19 310)	-
- Reprises sur provisions sur autres actifs	-	(24 218)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(102 371)	(108 425)
- Reprise sur provision immobilisations	-	(16 281)
<u>Total</u>	<u>148 512</u>	<u>492 358</u>

NOTE 29 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(389 375)	-
- Redressement social	187 439	-
- Redressement fiscal	581 709	-
- Apurement de compte	113	14 228
- Moins value sur cessions d'immobilisations	26 900	21
- Pénalités de retard	18 420	835
- Autres pertes ordinaires	36 802	950
<u>Total</u>	<u>462 008</u>	<u>16 034</u>

NOTE 30 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	46 062
- Autres gains sur éléments exceptionnels	95	26 409
<u>Total</u>	<u>95</u>	<u>72 472</u>

Note 31 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	24 089 705	20 220 576
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(29 509 451)	(24 089 705)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	50 736	66 110
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(119 656)	(50 736)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 15	(52 000)	-
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 15	22 700	52 000
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 10	297 556	178 943
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 10	(333 504)	(297 556)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 12	(5 193 476)	(5 679 303)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 12	8 518 277	5 193 476
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 12	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 12	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(2 858 863)	(2 130 357)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	3 317 885	2 858 863
- TVA collectée		60 001 544	46 272 423
- TVA collectée sur avances et acomptes		(622 336)	(397 550)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 18	368 554 692	277 682 403
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 19	3 567 120	2 837 277
- Autres produits d'exploitation	+ Note 18	3 230 061	2 743 570
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(1 172 286)	(909 638)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	153 654	365 309
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	15 827 667	9 479 145
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>447 770 025</u>	<u>334 395 247</u>

NOTE 32 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 14	66 196 093	31 745 904
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 14	(139 371 668)	(66 196 093)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	544 705 188	387 188 069
- TVA sur Investissements	+	74 278 333	55 495 036
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 15	29 750	60 000
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 15	(23 889)	(29 750)
		<u>545 813 807</u>	<u>408 263 166</u>
	<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		

NOTE 33 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 10	(37 717)	(21 781)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 10	34 153	37 717
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 10	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 10	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 10	(40 100)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 10	40 100	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 10	-	(41 726)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 10	-	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 14	826 254	235 378
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 14	(880 335)	(826 254)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 15	108	2 156
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 15	(108)	(108)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 15	112 477	100 174
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 15	(149 096)	(112 477)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 15	465 000	300 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 15	(600 000)	(465 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 15	-	7 670
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 15	-	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 15	114 314	90 544
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 15	(154 104)	(114 314)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 15	-	27 042
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 15	-	-
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 15	693 402	467 430
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 15	(1 050 308)	(693 402)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 15	266 742	217 956
- C.N.S.S en fin de période	- Note 15	(353 539)	(266 742)
- CAVIS en début de période	+ Note 15	34 691	26 782
- CAVIS en fin de période	- Note 15	(51 798)	(34 691)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 15	24 575	15 304
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 15	(32 923)	(24 575)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 15	647 756	585 804
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 15	(693 829)	(647 756)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	343 540	453 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(287 585)	(258 050)
- TVA, payée sur biens et services	+	1 176 049	646 632
- Charges de personnel	+ Note 24	7 345 907	5 677 361
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21 et 26	4 325 225	3 846 578
- Impôts et taxes	- Note 26	(417 822)	(346 922)
		<u>11 701 031</u>	<u>8 885 331</u>
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			

NOTE 34 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 10	729 554	957 726
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 13	(577 006)	(468 623)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 13	894 040	577 006
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 15	58 580	57 202
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 15	(183 018)	(58 580)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 13	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 13	(8 339 656)	(7 207 584)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 13	1 408 010	1 041 372
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 13	(2 868 045)	(1 408 010)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 13	723 066	678 853
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 13	(1 245 963)	(723 066)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 20	44 095 490	30 432 382
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 20	(660 096)	(489 612)
<u>Intérêts payés</u>		<u>41 242 542</u>	<u>27 791 101</u>

NOTE 35 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 15	980 418	383 764
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 15	(571 614)	(980 418)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	- Note 15	760 052	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	+ Note 15	(574 200)	(760 052)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 10	(74 881)	(46 843)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 10	2 828	74 881
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 15	(5 095)	(8 201)
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 15	-	(5 095)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 10	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 10	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 15	82 428	88 710
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 15	(152 263)	(82 428)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 15	3 270	2 772
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 15	(4 369)	(3 270)
- Régularisation de TVA suite au contrôle fiscal		(127 975)	-
- Impôts et taxes	+ Note 26	417 822	346 922
- Contribution Conjoncturelle		574 200	760 052
- Impôts sur les bénéfices		2 420 799	2 031 176
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>3 731 419</u>	<u>1 801 970</u>

NOTE 36 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 9	92 650	106 276
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 9	9 087 496	4 119 809
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 14	6 713	3 850 749
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 14	(56 626)	(6 713)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>9 130 234</u>	<u>8 070 120</u>

NOTE 37 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 9	1 053 212	629 338
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 19 et 29	(31 566)	(21 304)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 19 et 30	561 637	382 631
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 583 284</u>	<u>990 665</u>

NOTE 38 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2017</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dividendes	+ Note 17	3 157 000	2 353 400
- Encaissement de dividendes sur actions propres	+ Note 17	(35 750)	(2 546)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 121 251</u>	<u>2 350 854</u>

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 mars 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2017

Messieurs les actionnaires du Groupe Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total du bilan de 854.325.187 DT, un bénéfice net de 8.514.198 DT et une trésorerie négative à la fin de la période de 10.955.093 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2017, les créances s'élèvent à 837 402 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 25 798 KDT et les agios réservés ont atteint 1 696 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 4-3-2 des états financiers consolidés.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs

sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 30 Mars 2018

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

FINOR

Mustapha MEDHIOUB